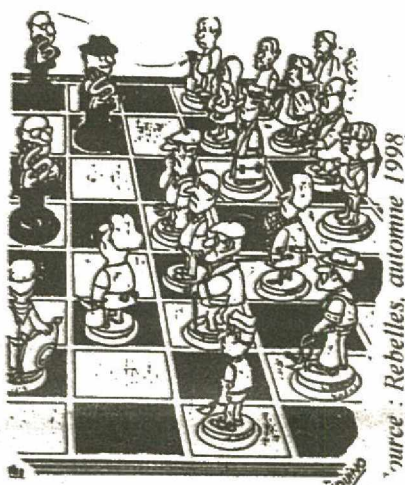


1^{ER} MAI 2001: LA LUTTE SE POURSUIT

Le Premier mai est considéré comme le jour par excellence pour célébrer la solidarité des travailleurs et travailleuses du monde en entier. En 1886, le massacre des travailleurs de Chicago en marque le début. Aujourd'hui, en mai 2001, la mondialisation des marchés n'est que la suite des abus engendrés par le capitalisme industriel du XIX^e siècle et, plus récemment, par l'application des politiques néo-libérales qui ne font qu'accroître l'écart entre les riches et les pauvres.

Les Noirs «jouent»
et font échec et
mat chaque fois
qu'ils en ont envie...



En 1886, à Chicago, près de 200 000 travailleurs, membres d'une association ou d'un syndicat de métier, font la grève, soit un travailleur sur quatre. Cette situation explosive découle de l'attitude des patrons qui leur manifestent aucun respect et les considèrent comme de simples facteurs mécaniques de production. Hommes, femmes et enfants travaillent entre 15 à 16 heures par jour dans des conditions révoltantes. Leur santé se détériore et entraîne un vieillissement prématuré. C'est assez. Suite à une longue période d'organisation au sein du mouvement ouvrier américain, celui-ci revendique la journée de travail de huit heures.

On connaît la suite : utilisation de *scabs*, recours à la police et à la Garde nationale. Des affrontements ont lieu qui amènent des arrestations et condamnations à mort (plusieurs seront pendus). À Paris, en 1889, au congrès de la Deuxième internationale, association regroupant des militants et militantes socialistes, on décide de faire du 1^{er} mai, la fête internationale des travailleurs et travailleuses en souvenir des événements de Chicago.

Nos acquis

Plus près de nous, on se rend compte que les luttes n'ont jamais cessé et que les lois régissant les conditions de vie et de travail ne furent arrachées au gouvernement et au patronnat qu'après de longs efforts : en 1909, première loi sur les accidents de travail au Canada; en 1919, première loi sur le salaire minimum; en 1936, loi sur les pensions de vieillesse; en 1940, loi sur l'assurance-chômage; en 1945, loi sur les allocations familiales; en 1946, loi

accordant le droit à une semaine de vacances annuelles payée; en 1970, loi sur l'assurance-maladie et en 1979, loi sur la santé et sécurité au travail.

Nos craintes

Mais tous ces acquis demeurent fragiles. Avec la signature de traités commerciaux et bientôt le traité de zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), la privatisation du monde ne fait que s'accroître. Les entreprises gagnent du pouvoir en éliminant les obstacles nuisant à leurs profits. Les ententes conclues secrètement entre chefs politiques et dirigeants d'entreprises menacent la population civile qui voit les coupures dans les programmes sociaux se poursuivre de plus bel. La démocratie rétrécit. Au nom de la compétitivité, on sacrifie le bien commun qui devient le bien à s'approprier. Au Québec, l'eau en témoigne : les vautours attendent l'occasion pour s'approprier ce patrimoine collectif.

Favoriser des mesures interdisant l'obligation des entreprises à s'approvisionner sur place (Loblaw's)

- SOMMAIRE -

Ah! Le travail.....	p. 2
Le budget, un poisson d'avril?.....	p. 2
Avantage de la syndicalisation.....	p. 3
Victoire syndicale à Sherbrooke.....	p. 3
La Presse et le Sommet.....	p. 4
Une «job» de seins!!!.....	p. 4
Le bonheur est dans le travail!!!.....	p. 5
Multinationale des hamburgers.....	p. 6
Un combat mondial/consommation... ..	p. 6
Congés de maternité.....	p. 7
Les femmes se défendent.....	p. 7
Les poches des libraires.....	p. 7
Réponses à Mme Marois.....	p. 9
Un 1 ^{er} mai, ça se fête.....	p. 12

ou à employer de la main-d'oeuvre locale; lever les normes environnementales (Cascades) et privatiser encore plus la santé et l'éducation nous éloignent du principe d'un meilleur partage de la richesse collective. Ne laissons pas nos acquis sociaux au bon vouloir du marché. Plus que jamais, soyons solidaires pour une plus grande justice sociale

Louise Daigle

C'est un rendez-vous!



Pierre Berger

-- ÉDITORIAL --

Travail et vie

Ah, le travail...

Le présent numéro du journal Entrée Libre porte essentiellement sur des questions reliées au travail. Dans ce contexte, une des questions que l'équipe de rédaction s'est posée est la place du travail au sein de l'ensemble de la vie des gens.

Société de loisirs disiez-vous ???

Faire un survol des périodes historiques du travail pourrait nous permettre de mieux comprendre la situation actuelle de cette question. À défaut, soulignons que le travail, au fil du temps, est devenu moins «physique» ou «manuel» et plus «intellectuel». De plus, avec l'introduction de nouvelles technologies, on rêvait d'atteindre «la société du loisirs», c'est-à-dire une société où le travail prendrait moins d'espace dans notre vie (en terme de temps et d'importance) et où celui-ci serait davantage lié à la réalisation de soi. Nous n'avons qu'à regarder les idées circulant à ce sujet dans les années cinquante et soixante pour s'en convaincre. Certains auteurs projetaient même qu'en l'an 2000, nous travaillerions moins de 20 hrs par semaine!!! Sans parler de l'appauvrissement lié au travail depuis quelques décennies déjà... (Et Dieu sait comment les loisirs coûtent chers...)

Amélioration dites-vous? Ah bon...

Quand l'on regarde la situation actuelle, on peut aisément constater l'échec d'un tel rêve. Premièrement, le nombre d'heures travaillées, en moyenne, par personne a augmenté ces dernières années. Cette situation découle en grande partie du travail dit «autonome». En effet, le nombre de personnes effectuant du travail dit «autonome» a augmenté considérablement depuis une dizaine d'années. Sans analyser ce phénomène social, soulignons que ces personnes effectuent beaucoup plus d'heures de travail que les autres travailleurs et travailleuses en général. Concurrence oblige...

Deuxièmement, même si on constate un allègement du travail dit «physique» ou «manuel», il nous faut souligner l'apparition de maux reliés au «nouveau» travail: stress, «burn out», déprime, etc. Enfin, la satisfaction des personnes face à leur travail n'a jamais été aussi basse. D'ailleurs, la désertion de plusieurs milliers de travailleurs et travailleuses de la fonction publique (particulièrement chez les infirmières) qui ont profité-e-s d'un régime de pré-retraite (quasiment deux fois plus que prévu!!!) est un indice de l'insatisfaction de plus en plus répandue chez les travailleurs et travailleurs en général face à leur travail.

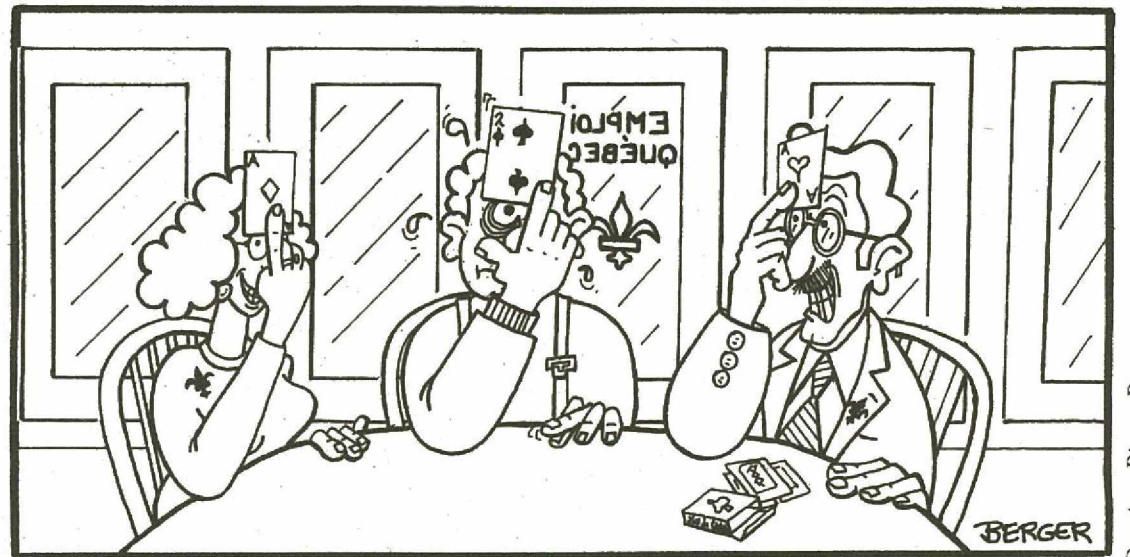
Plusieurs milliers de personnes ne remettent pas nécessairement en cause l'attachement au type de travail qu'elles effectuent mais le contexte dans lequel celui-ci s'exerce: productivité avant tout, dépersonnalisation du travail, déshumanisation des relations inter-collègues de travail, roulement du personnel, etc.

Gagner sa vie ou se réaliser ???

Nous devons, tôt ou tard (et le plus tôt serait préférable...), effectuer une profonde réflexion sur le travail. Cette réflexion devrait prendre pour base un questionnement sur le rôle du travail avec comme axe majeur le dilemme entre le travail comme source principale pour «gagner sa vie» ou le travail comme source principale pour «se réaliser» comme personne. **En ce sens, une démarche collective (sociale) de réflexion s'impose pour repenser et revaloriser le travail autant pour gagner sa vie que pour se réaliser...**

Sur ce, bon 1^{er} mai, Fête internationale des travailleurs et travailleuses (avec ou sans emploi...) !!!

L'équipe du journal



Une entrevue chez Emploi-Québec

Dessin : Pierre Berger

Le budget provincial

Poisson d'avril ou poisson de mai ?

Le budget de Mme Marois, ou devrais-je dire de M. Landry, nous a été présenté il y a quelques jours, à quelques jours près du poisson d'avril en fait. En était-ce un? Avec un gouvernement qui s'était dit vouloir combattre la pauvreté, je pense que oui. Il n'y avait pas de gains significatifs pour les pauvres.

Les pauvres! On les croit tous sur la Sécurité du revenu, mais ils sont partout, ou presque. En fait, il y en a même plusieurs qui travaillent et font leur possible pour gagner leur vie. Pour nos travailleurs et travailleuses, une journée a été dédiée. Serait-ce pour rire d'eux? Le 1^{er} mai est la fête internationale des travailleurs et des travailleuses, mais nous savons tous que leurs conditions de vie et de travail s'amoindrissent, surtout pour ce qui est du cas des femmes.

ne demande qu'aux entreprises de plus de dix personnes et où il y a une majorité de femmes (60 %), à ajuster les salaires de celles-ci. Cela ne change en rien aux conditions pour celles qui sont sous-payées ou subissent de mauvaises conditions de travail.

ment 36,8 % des employés des postes de direction des ministères et organismes publics. Si notre Premier Ministre lui-même n'est pas capable de voir la discrimination qui règne dans son gouvernement et d'y remédier, il est facile de comprendre pourquoi les femmes sont si mal pourvue en matière d'emploi.

Les femmes sont les grandes perdantes lorsqu'il est question de conditions de travail et de salaire. Par contre, les hommes connaissent depuis quelques années une baisse de leur pouvoir d'achat. Dans un monde de plus en plus compétitif et exigeant, il est à se demander quel genre de personnes pourront bientôt travailler: les plus beaux/belles, les plus intelligentes, les plus riches ou les plus performantes? Et des autres, qu'en sera-t-il ?



Et pourquoi pas une 1^{re} Ministre?

L'équité salariale

Nombre d'entre vous direz peut-être: «Mais, il y a maintenant l'équité salariale!». Bien certainement, elle est une loi intéressante et contient un bon vouloir politique. Elle oblige les patrons à verser un salaire égal pour un travail égal ou un salaire égal pour un travail différent, mais équivalent. L'équité salariale

Les femmes et le pouvoir

Alors que les femmes représentent plus de 50 % de la population mondiale, elles ne sont présentes que très peu dans les postes de décision. Ainsi, au Canada, le Conseil des ministres est composé de 30 % de femmes, l'Assemblée nationale ne compte que 29 députées sur 125 et les femmes représentent seule-

Annie Duhaime, statigiaire
Collectif pour le libre choix

Journal communautaire bimestriel



187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél. : 821-2270
Courriel : Entre@aide-internet.org

Équipe de rédaction

Carole Archambault
Pierre Beauchesne
Pierre Berger
Normand Gilbert
Karine Therrien

Mise en page & Correction
Louise Daigle

Caricature

Pierre Berger

Collaboration

Manon Brunelle
Annie Duhaime
Nicole Couture
Geneviève Gaudette
Marc Lemieux
Denis Poudrier
C. Kumps
Alain Robert
Marie Salvail

Éditeur : La Voix Ferrée inc.

Impression : The Record

Distribution : Distribution publicitaire Estrie

Poste Publication : Enrg. 7082
Dépôt légal 3^e trimestre 2001
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite délimité par les rues Queen au nord, Saint-Joseph au sud, Le Phare à l'ouest et par la rivière St-François pour l'est.



L'avantage syndical

DE MEILLEURS SALAIRES ET DU RESPECT EN PRIME

Les plus récentes données (voir tableau 1) viennent confirmer que les travailleuses et travailleurs syndiqués ont des salaires substantiellement plus élevés que les non syndiqués.

Pour l'ensemble, hommes et femmes, temps plein et temps partiel, l'écart favorable pour les syndiqués est de 31,2 %. Pour les temps plein, l'écart est plus faible (23,0 %), alors qu'il grimpe à 78,6 % pour les temps partiel.

Dans le document de travail du dernier congrès, *Syndicalisation et syndicalisme*, il y avait les données de 1995. Les plus récents chiffres montrent que l'écart a diminué, pour l'ensemble et les temps plein, mais qu'il s'est agrandi pour les temps partiel. Cette réduction des écarts est sans doute en grande partie imputable aux restrictions salariales (-6 %) imposées par le gouvernement dans les secteurs public et municipal qui sont fortement syndiqués.

Les données de 1999 sont tirées de la publication *L'emploi et le revenu en perspective*, Automne 2000 qui est disponible au Centre de documentation de la FTQ. Elles

TABLEAU 1
Rémunération horaire moyenne (hommes et femmes)

	Syndiqués	Non syndiqués	Écart
Toutes	18,42 \$	14,04 \$	31,2%
Temps plein	18,54 \$	15,07 \$	23,0%
Temps partiel	17,61 \$	9,86 \$	78,6%

TABLEAU 2
Rémunération horaire moyenne (femmes)

	Syndiqués	Non syndiqués	Écart
Toutes	17,57 \$	12,30 \$	42,9%
Temps plein	17,48 \$	13,20 \$	32,4%
Temps partiel	17,92 \$	9,92 \$	80,7%

ne touchent que les salaires. Le document du congrès allait plus loin en démontrant que les syndiqués avaient davantage accès à des régimes d'assurance et de retraite.

Au sommet, les « temps partiels féminins »

Une des données fort intéressante qui ressort des statistiques touche les femmes qui occupent des emplois à temps partiel. De manière générale, les femmes sont plus

nombreuses à occuper des emplois à temps partiel qui sont une caractéristique du secteur des services. Même si ce secteur est peu syndiqué, la différence de salaire est très appréciable, comme le montre le tableau 2. Les femmes non syndiquées qui occupent des emplois à temps partiel ont un salaire horaire moyen de 9,92 \$ alors que celui des syndiquées est de 17,92 \$, ... 80,7 % de plus!

Source : Le Monde ouvrier
octobre 2000, page 11

À Sherbrooke, chez au Roi du Coq Rôti

Avantage syndical,
même après 30 ans d'existence

Véritable « institution » sherbrookoise, la rôtisserie Au Roi du Coq Rôti a connu 55 jours de grève, soit du 11 décembre 2000 au 9 février 2001. Devant la lenteur des négociations, il a même fallu avoir recours à un conciliateur nommé par le ministère du Travail pour dénouer l'impasse entre les propriétaires et les membres du syndicat Au Roi du Coq Rôti-CSN, syndicat qui existe depuis le 28 janvier 2000.

Les conditions de travail imposées par les commerçants étaient révoltantes : trois semaines de vacances après 25 ans d'ancienneté; salaire de 6,90 \$ l'heure après 33 ans d'ancienneté; fausses déclarations pour empêcher tout retrait préventif dans le cas d'une grossesse; aucun congé rémunéré suite à la naissance d'enfants après 11 ans d'ancienneté; obligation de rentrer au travail le jour de l'enterrement de sa grand-mère pour un employé (en violation de la Loi des normes du travail). Et la liste pourrait s'allonger...

Après avoir servi leur employeur pendant de nombreuses années, exploités par celui-ci, les syndiqués ont lutté, durant cette grève, pour une meilleure répartition de la richesse et pour l'obtention de conditions de travail plus justes et équitables.

Une première convention collective a donc été signée entre cette institution et son personnel syndiqué le 9 février dernier. Sur le plan normatif, les employés qui comptent plus de 20 ans d'ancienneté conservent la sixième semaine de congé annuel, une des principales pierres d'achoppement entre les deux parties. Côté salaires, l'ensemble des travailleurs y gagnent avec des augmentations allant de 50 cents à 1.45 \$ l'heure.

Bonne fête du 1^{er} mai à tous les employés et employées de Au Roi du Coq Rôti.

Louise Daigle

Source : La Tribune, Syndicat de Au Roi du Coq Rôti, CSN

AUREVOIR



GILLES...



À L'AMI GILLES

Gilles, tu as été un symbole de persévérance, de détermination et de générosité. Toujours préoccupé du bien-être des autres, en particulier des personnes handicapées, tu as souvent défoncé des portes pour obtenir ce que tu voulais. Le respect, la discrétion et l'amour dont tu as fait preuve témoignent de ton côté humain. Tu as mené de nombreuses batailles qui n'étaient pas seulement pour toi, mais aussi pour toutes les personnes handicapées. Gilles, tu ne passais pas inaperçu, pas à cause de ton fauteuil roulant, mais de ta détermination, de ta ténacité et de ton vouloir de justice. Tu nous as appris que s'apitoyer sur son sort ne nous fait pas avancer dans la vie. J'ai eu la chance de côtoyer un homme extraordinaire et ce fut très enrichissant pour moi. Gilles, tu as semé, il nous reste à récolter et à travailler pour maintenir tes acquis.

Merci Gilles pour ta présence auprès de nous tous. Nous t'aimons.

Nicole Couture

- - MÉDIAS - -

Le Sommet de La Presse

Les médias ont pour mandat d'apporter l'information à la population. Grâce à eux, les gens s'informent sur l'actualité politique, sociale, économique et culturelle.

S'il est un sujet qui retient l'attention présentement, c'est bien celui du Sommet des Amériques. En effet, depuis juin 2000, l'ensemble des médias nous y ramènent presque quotidiennement. En utilisant le quotidien *La Presse*, le Collectif Régional d'Éducation sur les Médias d'Information (CRÉMI) s'y est penché. Deux périodes se démarquent : une de juin 2000 à la mi-mars 2001 touchant principalement aux dispositifs de sécurité et à la violence et l'autre, plus près de nous, qui nous donne une approche plus large.

Information-spectacle

Le thème de la sécurité nationale a monopolisé l'attention pendant plusieurs mois. Les gros titres n'en avaient que pour les dispositifs mis en place par les forces policières (GRC, y compris) à l'égard des manifestants anti-ZLEA (Zone de libre-échange des Amériques).

Il est intéressant de noter que l'aspect « désobéissance civile violente » était omniprésent, même que les policiers insistaient pour dire qu'il y aurait inévitablement de la « casse », de la « vraie casse ». Pour dénoncer les atteintes à la démocratie et le manque de transparence de l'organisation du Sommet, les organismes, telle la Ligue des droits et libertés, n'avaient qu'un espace bien restreint, bien souvent en bas de page.

Information sur les « Amériques »

En mars, ce traitement sensationnaliste entraîna une vague de protestations de la part des mouvements sociaux car les anti-ZLEA se trouvaient collés à une fausse image de « terroristes ». On vit alors *La Presse* modifier sa ligne de conduite. Quelques journalistes se lancèrent dans une série d'articles sur des pays négociateurs; des « experts » furent invités à se prononcer sur les enjeux de la ZLEA et l'organisation du Sommet, bref, le tout accompagné de photos, tableaux, cartes, etc. Le mouvement anti-ZLEA bénéficie maintenant d'une meilleure couverture par l'apport d'articles plus critiques sur la ZLEA et la préparation du Sommet.

Malgré des débuts « spectaculaires » *La Presse* a tenu compte de la pression venue des groupes sociaux et a rectifié quelque peu son tir. Le Sommet est à nos portes. Ses lendemains ne sont pas loin. Sur quoi *La Presse* mettra-t-elle l'accent? Sur la manifestation pacifique ou sur l'impressionnant « bataillon » de policiers? Sur le déroulement du Sommet des Peuples ou sur les conséquences à venir d'un tel traité? Sur le respect de la démocratie ou sur le retour des prisonniers à Orsinville? C'est à suivre...

Marie Salvail
pour le CRÉMI

Pré-requis pour un bon emploi

PROTHÈSES MAMMAIRES

Les modèles de la société sont de plus en plus difficiles à suivre et, surtout, à imiter. Toutes sortes de moyens sont bons pour parvenir à égaler ces messieurs et mesdames parfaitEs que nous voyons si souvent à la télévision et dans les revues. Diètes minceur excessives, pilules coupe faim, et bien d'autres sont utilisés lorsqu'il est question d'enlever du surplus que l'on croit avoir et des implants lorsque l'on considère qu'on manque de rondeurs.

Des rondeurs, il n'y en n'a pas beaucoup qui sont exigées pour faire partie des canons de beauté. Petites fesses, pas de hanches ou très peu, mais de beaux gros seins, fermes évidemment. Plusieurs femmes sont complexées par leurs seins et ont recours aux implants mammaires pour répondre à leurs « problèmes ».

Mais où est le problème?

Mais quels problèmes? Serait-ce parce ce que de petits seins amènent une mauvaise

estime de soi ou à être mal dans sa peau? Quels liens est-ce que ça peut bien avoir? Surtout que, contrairement aux problèmes de poids chez certaines personnes, je n'ai jamais entendu parler d'une femme ayant vécu de la discrimination à cause de seins trop petits. À moins que je ne sois pas au courant. Il semble vrai que de plus en plus de patrons, surtout au niveau des emplois auprès du public, préfèrent une fille mince et de belle apparence pour travailler. Est-ce que de gros seins seront bientôt un pré-requis pour obtenir un bon emploi? Qui sait? Avec des valeurs

Miroir, dis-moi...

autant superficielles que celles qui sont véhiculées dans notre société, ça peut très bien arriver. À cause de cette image corporelle, pratiquement utopique pour la majorité des femmes, plusieurs se sentent mal dans leur peau. Elles sont constamment complexées, se comparant aux modèles retouchés qui leur sont offerts. Cependant, des moyens comme les implants mammaires ne vont pas enle-

être de l'ordre d'hémorragies internes, de douleurs chroniques, nécrose du mamelon, infections diverses, cancers... La liste des problèmes de santé associés aux implants est longue. En plus, il peut y avoir un déplacement de la prothèse ou une rupture; les seins peuvent faire des vagues, être froids ou durcir. Je crois que je préfère de vrais seins. Au moins, même pendants ou petits, ils sont naturels et ne causent aucun mal. Finalement, pour celles qui ressentent le besoin de res-



En avoir ou pas. C'est la question pour certaines et... certains

ver miraculeusement leur problème d'estime, mais seulement l'amoinrir sur le moment. L'estime de soi doit être basée sur le tout d'une personne et non seulement sur ses seins. **Des risques pour la santé** Se faire poser des implants mammaires peut devenir un risque pour la santé. Il est important d'y penser à deux fois. Risquer sa santé ou bien trouver un autre moyen pour augmenter son estime de soi? Car, il faut savoir que les implants mammaires causent des complications dans 5 % à 25 % des cas, qui peuvent

sembler aux canons de la beauté avec leurs seins pour seule forme, je vous dis que les goûts sont dans la nature. Plusieurs hommes aiment les petits seins comme il y en a qui aiment les plus potelés. Laissez vous vivre et être naturelle. Acceptez de vivre comme vous êtes et cela sera un grand pas vers l'Amour de soi avec un grand « A ».

Annie Duhaime, stagiaire
Collectif pour le libre choix

Archives : Collective pour le libre choix

CRÉMI

Collectif Régional d'Éducation sur les Médias d'Information

TOUS LES MERCREDIS
FORMATION D'INITIATION À INTERNET

C'EST GRATUIT!

TOUS LES MARDIS
ACCÈS À INTERNET

Pour réservation : 346-0101

LA TABLE RONDE DES
TRUPE
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Téléphone : (819) 566-2727

Fax : (819) 566-2664

Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

Le Well Pub renonce au tirage

Devant la forte contestation exprimée contre le tirage d'implants mammaires lors de la remise d'une pétition de 1 885 noms le 21 mars dernier, les propriétaires du bar ont renoncé à poursuivre le concours dont l'enjeu était le tirage d'implants mammaires.

Comme de quoi, signer une pétition en vaut parfois la peine!

PLUS DE TRAVAIL, PLUS DE BONHEUR?

Le taux de chômage n'a jamais été aussi bas en Estrie, que je me disais, en examinant les statistiques données à chaque mois depuis un an par le quotidien local. On annonçait plusieurs créations d'entreprises et une bonne activité dans le secteur de la construction. Les commerçants semblaient contents des consommateurs qui les visitaient davantage que par les années passées et les choses roulaient bien, pensais-je. Je me suis mis à rêver que nous étions entrés dans une ère de prospérité, dans le «plus meilleur» pays du monde, emportés par le dynamisme de l'économie du géant ami américain. Je m'apprêtais donc à écrire un article louangeur sur notre situation économique et à féliciter nos dirigeants politiques d'avoir jugulé les déficits nationaux et d'avoir imposé des restrictions dans divers secteurs en déroute. J'hésitais cependant lorsque je me penchai de plus près sur les statistiques fournies par les officines gouvernementales du Canada et du Québec illustrant les performances de notre économie régionale.

Pierre Beauchesne

Mes intuitions

À première vue les statistiques confirment mes intuitions :

- 1- le nombre de personnes occupées, en emploi et en chômage, a effectivement augmenté de 7000 travailleuses et travailleurs depuis dix ans à Sherbrooke;
- 2- le travail à temps plein a augmenté de 6000 postes et le temps partiel de 1000 postes seulement, ce qui est un signe de santé économique;
- 3- le taux de chômage, qui frisait les 10 % depuis plusieurs années, est tombé à 8.0 % en l'an 2000, il est même descendu à 7.5 % dans les premiers mois de 2001.

Très encourageant!

Mais, surprise...

Chose surprenante, d'autres statistiques fournies par les mêmes organismes nous montrent aussi que les taux d'activité et d'emploi ont diminué, c'est à dire que le nombre de personnes qui recherchent un emploi sans en trouver un a augmenté depuis dix ans. Les chiffres laissent entendre que plus de gens qu'auparavant n'ont pas d'emploi ni de chômage. Surprenant, non?

Bien sûr la population a augmenté de 13 400 personnes en âge de travailler depuis dix ans, ce bassin de main-d'œuvre nouvelle s'est amené

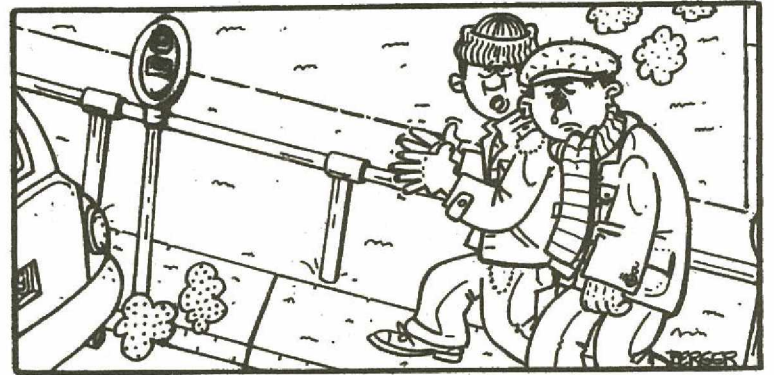
pour gonfler les chiffres des inactifs... Un peu plus de la moitié de ce nombre (7000 personnes) s'est trouvé un emploi mais 6500 autres n'en ont pas trouvé. Le nombre d'emplois créés est donc annulé par le nombre de nouveaux travailleurs qui n'ont pas trouvé d'emploi...

Des chiffres trompeurs

Il faut donc conclure que les gains d'emplois depuis dix ans sont quasiment nuls. D'ailleurs, si on compare la situation en 1990 et 2001, on peut voir qu'il n'y a que 100

chômeurs de moins dans le grand Sherbrooke et 200 de moins dans toute l'Estrie.

On peut supposer que la cohorte des assistés sociaux a augmenté pendant ce temps, ou bien que les familles ont des revenus trop insuffisants puisque plus de 6000 nouvelles personnes se cherchent de l'ouvrage. C'est une situation de l'emploi qui apparaît déficitaire : il y a autant de chômeurs qu'il y a dix ans, et 6500 nouvelles personnes qui s'en cherchent. C'est pas mal moins positif que je ne le pensais!



Maz'en, qu'être pauvre, c'est zen!!!

Le bonheur des bas-salarié-es

Si on examine l'évolution des salaires moyens dans les différentes régions du Québec depuis quatre à cinq ans, on constate que les Sherbrookoises et les Sherbrookoises se situent dans le peloton de queue des salaires payés aux travailleurs. À Sherbrooke, on gagnait en moyenne 15.80 \$/heure en l'an 2000 alors qu'en Montérégie on payait 16.63 \$, 16.12 \$ à Trois-Rivières, 16.05 \$ à Montréal et enfin 16.48 \$ à Québec.

On prévoit pourtant une augmentation croissante de la population dans la région de Sherbrooke pour les trente prochaines années alors que d'autres régions péricli-

tent. Cela augmentera-t-il simplement le nombre de personnes cherchant du travail sans en trouver?

Alors, bienvenue à tous ces gens de l'extérieur, sachez que nous avons des emplois plutôt durables grâce peut-être à nos bas salaires, et nous avons des loyers pas trop chers dans certains secteurs plutôt démunis, tels Sainte-Jeanne d'Arc, Immaculée-Conception, Saint-Joseph et Sainte-Famille.

Nous avons aussi de bonnes soupes populaires, des comptoirs familiaux, de belles expériences de travail social, des hôpitaux bien remplis...

Pas si pire!

À tout prendre, on est pas si pire : on a des professionnels et des commerçants pas mal riches, des travailleurs nombreux grâce à nos bas salaires et de bonnes organisations de dépannage. Mais la région est si belle et tranquille! Notre bilinguisme améliorera sûrement votre moral et nous aurons bien-

tôt une grande Cité des rivières qui attirera tellement de touristes que tout le monde devrait y trouver son compte : nous aurons de belles opportunités de travail à temps partiel (environ 20 % de tous nos emplois)!

Une belle région moyenne et sans histoire, quoi!

Évolution des principaux indicateurs du marché du travail, 1990 à 2000 (moyenne annuelle)

Sherbrooke	Sex: Les deux sexe âge: 15 ans et plus												Variation	%
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000			
Population	111.1	112.5	113.6	114.9	116.2	117.8	119.5	120.9	122	123.3	124.5	13.4	12.1	
Population active	72.6	72.4	69.1	71.6	72.3	72.4	74.4	73.7	73.9	77	79.6	7	9.64	
Emploi	66.1	62.8	59.9	63.2	65.6	64.3	66	65	65.9	69.6	73.1	7	10.6	
Temps plein	53.1	49.9	46.7	49.1	52.6	50.1	51.8	52.1	52.9	56.1	59	5.9	11.1	
Temps partiel	13.1	12.9	13.2	14.2	13	14.2	14.2	12.9	13	13.5	14.1	1	7.63	
Chômeurs	6.5	9.6	9.2	8.4	6.7	8.1	8.4	8.7	8	7.3	6.4	-0.1	-1.54	
Population inactive	38.5	40.1	44.5	43.3	44	45.4	45.1	47.1	48.1	46.3	45	6.5	16.9	
Taux d'activité	65.3	64.4	60.8	62.3	62.2	61.5	62.3	61	60.6	62.4	63.9	-1.4	N/D	
Taux de chômage	9	13.3	13.3	11.7	9.3	11.2	11.3	11.8	10.8	9.5	8	-1	N/D	
Taux d'emploi	59.5	55.8	52.7	55	56.5	54.6	55.2	53.8	54	56.4	58.7	-0.8	N/D	
Durée moyenne du chômage -								26.3	22.4	33	24.1	N/D	N/D	

Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active

Syndicalisation des employés du McDonald's

S'attaquer au symbole de la mondialisation

La grande arche jaune est beaucoup plus qu'un simple logo. En y regardant de plus près, on y voit des tentacules qui s'étendent dans 115 pays grâce à 25 000 restaurants. McDonald's, symbole de la mondialisation à saveur inhumaine, de la mal bouffe et de la main-d'oeuvre bon marché est également un représentant notoire de l'anti-syndicalisme.

« L'an passé, McDonald's a fait 30 millions de dollars de profits à travers le monde et un nouveau restaurant ouvre à chaque trois heures », lance Henri Van Meerbeek, conseiller syndical à la CSN impliqué dans le dossier de la syndicalisation de la chaîne de restaurants. Il s'indigne du fait que malgré les profits énormes réalisés par la multinationale du hamburger, cette

nir différent. C'est ce que croit Magnus Isacson, cinéaste. Ce dernier a suivi le groupe d'employés du McDonald's de Saint-Hubert pour le tournage de son documentaire *Un syndicat avec ça?*, et prépare un deuxième film avec les employés du restaurant de la rue Peel. Magnus Isacson note des différences importantes entre les deux batailles, ce qui lui fait croire

lorsqu'on lui demande si les jeunes travailleurs du McDonald's de la rue Peel à Montréal vont finir par obtenir un syndicat en bonne et due forme. Le commissaire du travail, Michel Denis, a donné raison aux employés en rejetant les arguments de Michel Marchand, propriétaire de la franchise qui, en embauchant 24 employés le jour du dépôt de la demande d'accréditation, utilisait un stratagème pour gonfler indûment le nombre de salariées et ainsi priver le syndicat de son caractère représentatif. L'employeur en a appelé, ce qui n'a surpris personne. Mais un groupe de quatre employés a aussi décidé de porter l'accréditation en appel.

« Chaque fois que des employés tentent de se syndiquer, un avocat représente des dissidents, fait remarquer Magnus Isacson. Mais comment expliquer que des jeunes qui gagnent le salaire minimum puissent engager des avocats qui gagneraient normalement quelque chose comme 150 dollars l'heure? »

Garder espoir

En janvier dernier, un autre pavé a été jeté dans la mare du géant du fast food. Un deuxième groupe d'employés d'un restaurant McDonald's,

situé cette fois-ci à Rawdon, a déposé une requête en accréditation syndicale au Bureau du commissaire général du travail. Selon les principaux intéressés, une forte majorité d'employés ont choisi de signer leur carte d'adhésion au syndicat. Les conditions de travail difficiles, les rapports autoritaires et le temps d'attente impayé après la fin du quart de travail ne sont que quelques raisons qui les ont motivés à s'unir. [...] Il semble que la direction n'ait pas bien digéré l'initiative d'un de ses employés puisque celui-ci, Guillaume Lépine-Thibodeau a été congédié par son employeur. Raison donnée : « intimidation et harcèlement physique sur les lieux de travail ». [...]

Même si la liste de méthodes douteuses continue de s'allonger chez la multinationale du hamburger, les employés des restaurants de la rue Peel et Rawdon qui tentent de se syndiquer gardent toujours bon espoir et veulent aller jusqu'au bout. « Pendant que la CSN fournit le bois, comme disait le président Marc Laviolette, les jeunes en quête d'un syndicat continueront de "chauffer le poêle". »

Source : Pierre-Luc Bilodeau Alternatives, mars 2001, p. 3

Un combat mondial pour la justice sociale : Les droits des citoyens/consommateurs doivent être protégés!

Par son adhésion à Action Réseau Consommateur, l'ACEF Estrie affirme sa solidarité avec les principes de l'Organisation mondiale des consommateurs/consumers international.

Dans le contexte où la globalisation se fait en secret et avec les seuls impératifs de l'économie de marché néolibérale, l'ACEF Estrie tient à réaffirmer son dévouement envers l'objectif d'une société juste et équitable pour toute la population des Amériques et du monde.

Les huit (8) droits fondamentaux reconnus par l'Organisation internationale des Consommateurs que nous devons défendre et promouvoir plus que jamais!

- 1- Le droit à la satisfaction des besoins essentiels
- 2- Le droit à la sécurité
- 3- Le droit à l'information
- 4- Le droit au choix
- 5- Le droit d'être entendu
- 6- Le droit à la réparation des torts
- 7- Le droit à l'éducation
- 8- Le droit à un environnement sain

Le Sommet de Québec servira-t-il à réaffirmer ces droits et à les concrétiser pour toute la population, de l'Antartique à l'Artique?

Alain Robert
ACEF Estrie, 563-8144



dernière tente par tous les moyens d'empêcher les jeunes travailleurs de se syndiquer. Des jeunes à qui l'on demande performance (un maximum de 59 secondes pour servir un client...) et flexibilité, mais à qui l'on ne concède qu'un maigre salaire et des conditions de travail précaires. « Les profits se font sur le dos des travailleurs », ajoute le syndicaliste.

C'est bien parti

Après les échecs de syndicalisation des McDonald's du Plateau Mont-Royal et de Saint-Hubert, on peut s'attendre à ce que le restaurant de la rue Peel connaisse un ave-

que les employés du restaurant de la rue Peel sont sur la bonne voie. « La dernière fois, l'employeur a fait traîner le processus d'accréditation pendant 2 ans. McDonald's est devenu une sorte de cause célèbre et beaucoup de critiques ont été faites au sujet de la législation du travail au Québec. Cette fois-ci, le gouvernement a dû dire au commissaire de ne pas traîner. Et, effectivement, les audiences se sont déroulées en moins de deux mois », explique-t-il.

Cette fois-ci, c'est la bonne!

« Henri Van Meerbeek ne cache pas son enthousiasme

Pour remettre le monde à l'endroit, pensons au 1^{er} mai, la Fête internationale des travailleurs et travailleuses (avec ou sans emploi)





Une grossesse sans danger... au sacrifice du congé de maternité.



À l'aide de sa campagne publicitaire proclamant le choix des Canadiens à profiter des nouvelles modalités du congé parental, le Gouvernement fédéral se vante excessivement. Il existe cependant une bonne quantité de jeunes enseignantes (qui d'ailleurs adorent leurs élèves et leur métier) et autres travailleuses qui se voient refuser toute aide.

Devrais-je alors croire que c'est moi qui ai un drôle de métier : travailler avec des élèves en difficulté? Des élèves que j'aide, que j'éduque. Des élèves, qui parfois, ne peuvent restreindre leurs élans physiques ou verbaux nécessitant quelquefois de m'interposer. D'où l'obligation de me retirer de mon milieu de travail, question de prévention.

De par cette lettre, je refuse de demeurer muette et d'accepter placidement ce qui m'arrive. Parce que ma sécurité est en danger, je me vois enlever par la même occasion les heures nécessaires pour avoir droit au congé de maternité. Je ne suis admissible, après 3 ans de travail, au congé d'un an, ni à celui de 20 semaines et cela, non pas parce que je refuse de travailler, mais parce que j'ai reçu du chômage l'été dernier. Alors, j'ai choisi une maternité en santé, mais quel choix est-ce vraiment si je ne peux passer ne serait-ce que 2 semaines avec mon bébé.

Alors, les Messieurs au fédéral, répétez-moi donc en plein visage que j'ai le choix et vous verrez bien par quels canons je vous répondrai. Continuez de proclamer votre mérite. Sachez toutefois que vous écrasez celles qui ont choisi d'éduquer VOS enfants mais qui se voient brimées et empêchées de passer du temps avec les leurs.

C. Kumps, Sherbrooke

Les poches des libraires

L'envers de la mondialisation

On a beaucoup parlé des enjeux du Sommet de Québec au cours des dernières semaines. Mais la mondialisation intéresse économistes, universitaires et autres intellectuels depuis plusieurs années déjà. À la Librairie Pantoute, située à quelques pas du fameux « périmètre de sécurité » tant décrié à Québec, on a consacré tout un présentoir aux ouvrages qui abordent ce sujet vaste et complexe. Des bouquins qui expliquent ce qu'est la mondialisation, en identifient les grandes étapes ou en dénoncent les excès.

C'est Daniel Dompierre qui a sélectionné les essais présentés chez Pantoute. Pour le grand public, il suggère *Les Pièges de la mondialisation* (Babel), une enquête réalisée par deux journalistes allemands, Hans-Peter Martin et Harald Schumann. « Il s'agit d'une bonne analyse, relevée par d'intéressantes anecdotes au sujet des principaux acteurs de la grande finance

compte plusieurs livres traitant de la mondialisation dont *L'Imposture néolibérale*, de Jean-Claude St-Onge. « C'est un livre qui se situe plus du côté de la philosophie politique », précise d'emblée le libraire. [...]

Dans *Les Évangélistes du marché* (Raison d'agir), Keith Dixon remonte lui aussi aux sources du néolibéralisme, pour expliquer « comment les politiques néolibérales sont parvenues à prendre le dessus sur les politiques des gouvernements, notamment à partir de la Grande-Bretagne de Thatcher. [...]

Michel Beaud, auteur du *Basculement du monde* (La Découverte/Poche), s'intéresse lui aussi au passé, mais pour brosser un portrait du monde actuel. « Sa rétrospective montre essentiellement comment l'économie, l'augmentation de la population et le développement des ressources ont tellement accéléré au cours des dernières décennies qu'on n'arrive plus à trouver un point d'équilibre entre les totalités que sont la terre, l'humanité et le capitalisme.

Tobin et Bové

Connaissez-vous ATTAC? C'est un groupe formé à l'invitation d'Ignacio



Le Sud... et le Nord

et d'importantes opérations financières. On y trouve une discussion autour des mécanismes de l'économie internationale, de l'endettement des États et des mouvements de capitaux opérés pas de grands spéculateurs qui peuvent plonger un pays entier dans une crise, comme c'est arrivé en Thaïlande» remarque M. Dompierre. [...]

Aux sources du néolibéralisme

Écosociété, maison d'édition québécoise versée dans l'écologie sociale,

-- CHÔMAGE --

Des mères victimes du retrait préventif

Une quinzaine de mères de l'Estrie ont entrepris une bataille contre l'injustice et la discrimination dont elles sont victimes. La Loi de l'assurance-emploi est censé permettre la prolongation de la période de prestations des mères ayant eu recours à un retrait préventif, via la CSST, durant la grossesse. Par contre, bon nombre de femmes perdent ce droit, du seul fait qu'elles aient eu la possibilité de toucher quelques dollars de chômage par semaine au cours de leur retrait préventif.

La problématique

Le législateur a prévu un mécanisme afin de ne pas pénaliser les femmes qui doivent avoir recours à un retrait préventif durant la grossesse ou la période d'allaitement. Il y a toutefois une faille dans l'article 10 qui a pour effet de priver bon nombre de femmes du droit à la prolongation de leur période de prestations. Pour bénéficier de cette prolongation, les femmes doivent prouver qu'elles n'avaient pas droit à des prestations tout au long de leur retrait préventif. Si leurs allocations de la CSST représentent moins de 125% de leurs prestations d'assurance-chômage, il leur est donc possible de recevoir simultanément de la CSST et de l'assurance-chômage auquel cas aucune prolongation ne leur sera accordée.

Exemple concret

Alexandra et Élisabeth travaillent chez le même employeur aux mêmes conditions salariales. Une différence apparaît dans le traitement fiscal de leur salaire respectif. Alexandra a la charge de deux enfants, alors qu'Élisabeth ne bénéficie que des exemptions fiscales pour une personne seule. Le revenu net d'Élisabeth étant plus petit que celui d'Alexandra, ses allocations de CSST pour son retrait préventif sont aussi plus basses. Ceci a pour effet qu'elle aurait droit de toucher 8 \$ de prestations d'assurance-chômage par semaine durant son retrait préventif. Même si elle ne les réclame pas, cela permet à DRHC de refuser toute prolongation de sa période de prestations, la privant ainsi de 33 semaines de prestations de maternité et parentales. Ce qui est aberrant, c'est qu'Élisabeth a peut-être elle aussi deux enfants qui sont simplement à la charge de son conjoint au niveau fiscal.

Cette faille dans la Loi de l'assurance-emploi oblige les parents à faire des choix indécents. Ces femmes, réunies au sein du *Comité des mères brimées de leurs congés de maternité et parental*, exigent du gouvernement fédéral des modifications à la Loi de l'assurance-emploi afin de colmater cette brèche. Ce gouvernement est conscient de cette problématique depuis de nombreuses années et n'y a jamais apporté de correctifs. Puisque la seule connaissance du problème ne suffit pas à le faire bouger, le comité compte utiliser la pression de l'opinion publique via une campagne de pétitions et de déclarations de soutien.

Pour obtenir le matériel de vulgarisation, la déclaration de soutien ou la pétition, contactez le comité au 819-566-5811 ou visitez leur site sur Internet à l'adresse suivante: <http://www3.sympatico.ca/mccc>

Denis Poudrier
pour le MCCE

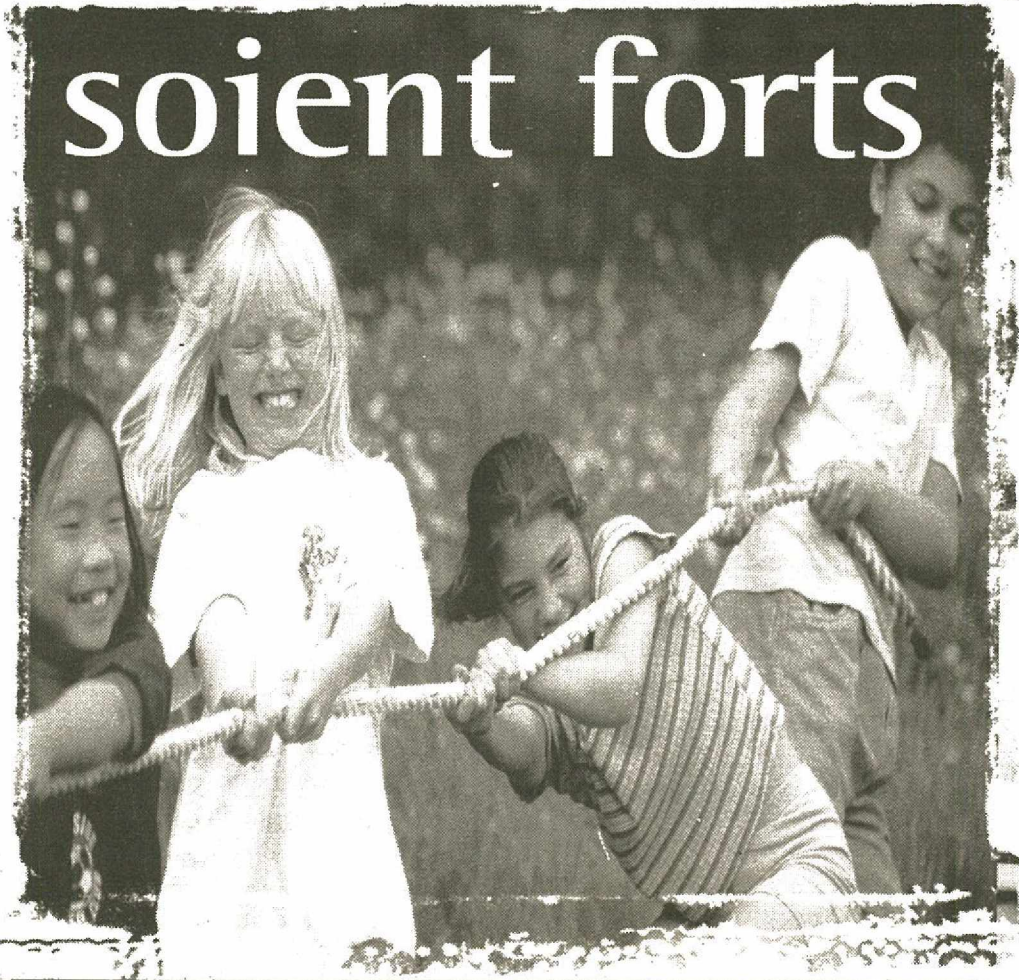
Ramonet, directeur du *Monde diplomatique*, pour réclamer la mise en place d'une taxe sur les transactions financières afin de redistribuer la richesse. *Tout sur ATTAC* (Mille et une nuits) explique les fondements de ce mouvement d'envergure planétaire, qui promeut une idée lancée dès 1972 par l'économiste américain James Tobin. L'économiste français François Chesnais est justement un membre d'ATTAC (acronyme de l'Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens) et a publié *Tobin or not Tobin?* (L'esprit frappeur). [...]

M. Viau conseille également *Le Monde*

n'est pas une marchandise, recueil d'entretiens de José Bové et de François Dufour, passé récemment en poche chez J'ai lu : Bové, un syndicaliste et agriculteur français, y dénonce les discours des multinationales de biotechnologies comme Monsanto, qui produisent et vendent des semences stériles aux agriculteurs. « Ce qui est intéressant avec Bové, poursuit-il, c'est que ce n'est pas un sociologue, mais un fermier. Son langage est coloré, son point de vue, c'est le gros bon sens. Aussi, il a été directement concerné. « C'est un livre convaincu et convaincant. »

Source : La Presse, 15 avril 2001, B3

Pour que tous les maillons soient forts



BUDGET 2001  2002

La croissance économique et un taux de chômage à son plus bas en 25 ans nous permettent aujourd'hui de redistribuer les fruits de la prospérité. Chacun peut tirer profit de notre force collective. Nous avons maintenant toutes les possibilités de bâtir l'avenir.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION

Une offensive majeure, inspirée par la solidarité

300 millions de dollars utilisés pour augmenter les prestations d'aide sociale dès juin, créer le programme Action Emploi et financer notamment le logement social.

RÉDUCTION DES IMPÔTS

Un allègement pour les familles, la classe moyenne et les moins bien nantis

Une nouvelle réduction de l'impôt des particuliers de 3,5 milliards sur trois ans, dont 1 milliard dès le 1^{er} juillet. De plus, l'indexation automatique est devancée au 1^{er} janvier prochain.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Un investissement important pour mieux répondre aux besoins de la population

2 milliards de plus pour améliorer l'accessibilité des services, moderniser le réseau et entreprendre des actions ciblées pour les jeunes et les personnes âgées.

ÉDUCATION ET JEUNESSE

Des stimulants à la réussite et un encouragement à l'excellence

730 millions de plus pour l'éducation. Respect intégral des engagements du Sommet du Québec et de la jeunesse. Aide à la réussite et bonification du régime des prêts et bourses.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS RESSOURCES

800 millions au cours des trois prochaines années
Impôt zéro pour les PME manufacturières pendant dix ans. Crédit d'impôt de 40 % pour la transformation des ressources. Diversification de l'économie et développement de créneaux d'excellence. Soutien aux secteurs forestier et minier.

CRÉATION D'EMPLOIS

Investissement dans la croissance économique et la vitalité de la culture

Accélération du programme FAIRE, soutien à l'économie du savoir, ressources additionnelles pour la science et l'innovation, l'environnement et les infrastructures de transport. Appui à la création artistique et au développement culturel.

Le déficit est toujours à zéro et nous consacrons un demi-milliard de dollars au remboursement de la dette.

Québec 
Ministère des Finances

C'est **votre** budget. Consultez-le.
www.finances.gouv.qc.ca



Pour obtenir plus de détails sur le Budget 2001-2002 du Québec, procurez-vous le dépliant dans la plupart des institutions financières ou contactez Communication-Québec au 1 800 363-1363.

Madame Marois et son budget



Ça dépend avec quel bout de la lorgnette on regarde la situation...

CE QUE NOUS AVONS LU...

« ... les baisses d'impôt peuvent être plus importantes en pourcentage pour les tranches de revenus moindres mais quand on traduit cela en argent, il reste que les plus riches récupéreront davantage d'argent que les plus pauvres. Pour les 75 000 \$ et plus, c'est 2 880 \$ de plus dans leur poche; pour les moins de 25 000 \$, c'est 366 \$... »

Ghislaine Beaulieu, Solidarité Populaire Estrie

« Quant au fameux programme Action Emploi qui vient donner 3 \$ de plus l'heure pour la première année, 2 \$ pour la seconde année et 1 \$ la troisième année à ceux qui quittent l'aide sociale pour occuper un emploi, il vient de prouver que le salaire minimum est insuffisant. Le gouvernement aurait été mieux avisé d'accroître le salaire minimum comme on le demandait lors de la Marche des femmes. »

Marie Toupin, Comité régional estrien de la Marche des femmes en l'an 2000

« Avec une marge de manoeuvre de 8 milliards \$ pour les trois prochaines années, le gouvernement consacre seulement 300 millions \$ à la lutte à la pauvreté, soit un mince 4 % ... C'est insuffisant! »

Lise Laroche, Collectif régional pour un projet de loi sur l'élimination de la pauvreté

« Le réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux n'est que du rattrapage, de la réparation de « pots » que l'ex-ministre des Finances, Bernard Landry, a lui-même cassés! » - « Le gouvernement Landry sait-il qu'une baisse générale de l'impôt personnel d'un milliard crée 9 000 emplois tandis que le même milliard investi dans la santé ou l'éducation crée 25 000 emplois? »

Jacqueline Hekpazo, Solidarité Populaire Estrie

« ... les pauvres ne sortent pas gagnants des mesures proposées ... » - « La priorité est clairement accordée aux mieux nantis par le biais de baisses d'impôt importantes » - « ... ceux qui ont des difficultés à payer leurs comptes de biens et services essentiels, ce sont ceux qui ne paient pas ou peu d'impôts ... »

Nathalie St-Pierre, Action Réseau Consommateur

« Un budget qui jette de la poudre aux yeux ». - « Mme Marois nous annonce des réductions massives d'impôts (3,5 milliards additionnels) et un petit montant de 300 millions sur trois ans pour aider les 40 % de contribuables trop pauvres pour payer de l'impôt (...) La FFQ accueille donc avec déception ce budget ... »

Martine David, Fédération des Femmes du Québec

La lutte à la pauvreté en passant par l'emploi

En réponse aux demandes des organismes, groupes, regroupements nationaux qui lui demandaient de tenir compte des plus démunis par un engagement et des mesures concrètes dans le prochain budget; en réaction à une demande portée par le Collectif pour une loi cadre sur l'élimination de la pauvreté, le gouvernement a su habilement déjouer en parlant avec ferveur et conviction d'une lutte à la pauvreté qui devenait une priorité pour le gouvernement.

« La réduction de la pauvreté passe par la création d'emploi » a dit M. Landry (La Presse du 13 février 2001). La ministre des Finances, Mme Marois, nous a servi le même discours à la lecture de son 1^{er} budget.

Cependant, pour joindre les gestes à la parole et être cohérent avec un objectif de lutte à la pauvreté en passant par l'emploi (ce qui peut être un moyen, mais ni le seul ni l'unique... et nous ramène au bon vieux préjugé de l'individu responsable de sa pauvreté et de son problème d'employabilité) il aurait fallu mettre en place des mécanismes pour aider réellement et définitivement les personnes à se sortir de la pauvreté.

Des emplois, dites-vous?

Depuis quelques mois, le gouvernement nous vante une croissance économique et la reprise de l'emploi. Cependant, malgré le discours des élus, on constate une augmentation de la pauvreté. Curieux paradoxe...

Il y a eu effectivement création d'emploi, mais il faut savoir à quoi ces emplois correspondent. Les différentes stratégies patronales et gouvernementales des dernières années ont engendré la précarisation de l'emploi. Ce qui a eu pour effet d'entraîner une baisse générale des conditions en emploi, du niveau de protection, des droits des travailleurs et travailleuses et une nette diminution du revenu. Plusieurs des nouveaux emplois occupés par les travailleurs et travailleuses ne permettent tout simplement pas de combattre la pauvreté, car le revenu en emploi disponible est insuffisant pour combler leurs besoins.

Une volonté politique, dites-vous?

Une première mesure concrète aurait été d'appliquer une hausse significative du salaire minimum au-dessus du seuil de faible revenu. Une hausse que conteste féroce les patrons et les gouvernements alléguant que toutes les entreprises vont déménager hors Québec (un petit rappel, les bas salariés se retrouvent majoritairement dans le secteur des services, de la vente comme les nettoyeurs, dépanneurs, salons de coiffure, restaurants).

Il faudrait aussi une réelle volonté politique de création d'emploi pour que les emplois créés soient durables, de qualité et en quantité suffi-

sante. Dans les faits, la tendance est à l'inverse. Il n'y a presque plus d'emplois à 35 heures/semaine et la plupart sont de durée limitée, à contrat, etc.

Des mesures actives, dites-vous?

Depuis 1984, le gouvernement continue d'investir dans les mesures actives d'intégration en emploi (des d'emplois restreints en nombre, non récurrents qui ont subi des coupures sur le nombre d'heures, de semaines allouées ainsi qu'une baisse des salaires). Un emploi de 30 à 35 heures à 7,00\$/heure pour environ 26 semaines ne vous sortira pas de la pauvreté, mais vous maintiendra temporairement la tête hors de l'eau.

Quant au tiers secteur (économie sociale), la vente des services et les subventions gouvernementales permettent sa survie (ce qui donne au gouvernement des employés effectuant des tâches essentielles mais à coût moindre). On parle beaucoup du nombre d'emplois que ce secteur a généré, mais jamais du nombre d'emplois maintenus.

La mise en place du nouveau programme « Action emploi » (pour janvier 2002) permettra aux personnes prestataires de la solidarité sociale (aide sociale) depuis plus de trois ans de recevoir un supplément pour un retour au travail.

Le gouvernement vient de créer deux catégories de travailleurs et de travailleuses : les personnes provenant de l'aide sociale avec un salaire minimum bonifié et les autres au salaire minimum (environ 185 000 personnes). Un échec ou une réussite que cette lutte à la pauvreté en passant par l'emploi!!!

Manon Brunelle, Illusion-Emploi

Monsieur Landry et son budget...





Soyons nombreuses et nombreux
à fêter le 1^{er} mai
journée internationale
des travailleuses
et des travailleurs.

Et poursuivons
toute l'année nos luttes
pour une société
plus juste, plus fraternelle,
plus soucieuse que jamais
de partager entre tous
les fruits de sa prospérité!



Fête internationale
des travailleuses et
des travailleurs

Pour remettre
le monde
à l'endroit

Justice, Égalité, Démocratie, Dignité

Nous vous invitons à être présents à la Marche
suivi d'un souper et d'une soirée animée
sur le thème de la mondialisation
au Cégep de Sherbrooke
en ce 1^{er} mai 2001

Pour informations : 563-6515



Corporation de développement
économique communautaire
(CDEC) de Sherbrooke

**Pour un développement...
Autrement!**

891, rue Bowen Sud, Sherbrooke (Québec) J1G 2G3
Téléphone : (819) 563-1600 Télécopieur : (819) 566-0005



Association interculturelle de l'Estrie
Tél. : 819-822-4180 Téléc. : 819-822-4415
Site Web : www.aide.org
Courriel : aide@aide.org

Par le biais du projet **Bénévolat Branché VolNet**, nous offrons
aux **organismes bénévoles** un branchement gratuit à Internet
pour une année et la possibilité d'acquérir un ordinateur à prix
réduit. Les participants bénéficient de 3 niveaux de formation
qui leur permettent d'acquérir les connaissances nécessaires à une
bonne utilisation d'Internet en milieu de travail. À la portée des
organismes d'ici, ce projet est une initiative d'Industrie Canada.
Renseignez-vous!



*Le syndicat des prestataires de
l'assurance-chômage en Estrie*

ACTIF DEPUIS 1980

(819) 566-5811(819)

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Membre du MASSE
Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi



Solidarité Populaire Estrie

187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
TÉL. : (819) 562-9547

**Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse**

Illusion Emploi



souhaite une Bonne Fête du 1^{er} mai à toutes les personnes n'ayant pas de statut de travailleur reconnu, sans protection légale ni lieu de recours et sans droit d'association et de syndicalisation...

Bonne Fête à tous ces travailleurs et travailleuses !!!

187, rue Laurier, local 216, Sherbrooke, J1H 4Z4, tél. : (819) 569-9993



souhaite une bonne fête à tous les travailleurs et travailleuses en garderie!

Téléphone : (819) 566-7131

Équipement de bureau
QWERT Itée
985, rue Galt ouest, Sherbrooke 562-5079

SERVICE
(RÉPARATION TOUTES MARQUES)

VENTE

LOCATION

SMITH CORONA



CDC Sherbrooke-Métro
Corporation de développement communautaire

1255, rue Daniel, local 150
Sherbrooke (Québec) J1H 5X3

Téléphone : 819.821.5807
Télécopieur : 819.822.6012
Courriel : edesna@mtc.metro.org

Premier mai 2001 :

Justice, égalité, démocratie, dignité



Bonne Fête aux travailleuses et aux travailleurs!

BUREAUX D'AIDE JURIDIQUE

AIDE JURIDIQUE



Une équipe à votre service depuis plus de 25 ans

SECTION CIVILE ET ADMINISTRATIVE

Me André Collard
Me Josée Gosselin
Me Pierre Thibaudeau

SECTION MATRIMONIALE

Me Francine Gladu
Me Line Samoisette
Me Michel Tétrault
Me Marjolaine Gaudet
Me Martine Beaucage

225, rue King Ouest
Bureau 234
Sherbrooke (Québec)
J1H 1P8

563-6122

SECTION JEUNESSE

Me Mario J. Proulx
Me Hélène Houle
Me Lise Gagnon

SECTION CRIMINELLE ET PÉNALE

Me Claude Leblond
Me Jean Couture
Me Philippe Gilbert

95, rue Camirand, bureau 260
Sherbrooke
J1H 4J6

563-4721

SERVICE 24 HEURES



La TROVEPE souhaite une belle et joyeuse fête du 1^{er} mai aux travailleuses et travailleurs des groupes d'éducation populaire autonome et des organismes communautaires autonomes de l'Estrie

ET QUE NOS LUTTES ET INTERVENTIONS FAVORISENT L'OBTENTION D'UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET PLUS ÉGALITAIRE

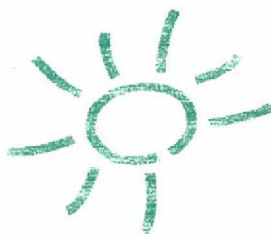


Le Collectif pour le Libre Choix

Organisme féministe qui milite pour le Libre Choix des femmes en matière de grossesses non planifiées

187, rue Laurier, S.S.2
Sherbrooke J1H 4Z4

Tél. : (819) 562-7338
Fax. : (819) 562-7338



Donnons-nous une organisation politique pour changer le monde

Bonne fête aux travailleuses et travailleurs (avec ou sans emploi)

Rassemblement pour l'alternative progressiste (RAP)
Pour informations : (819) 346-1831 (819) 565-8237

1er Mai 2001
Fête Internationale
des Travailleurs et Travailleuses

Marche qui partira du coin Aberdeen et Wellington
Stationnement sur place
Navette d'autobus afin de récupérer votre automobile
Souper/Soirée \$6.00

Organisé par 
Solidarité Populaire Estrie

1er Mai - Fête Internationale des Travailleurs et Travailleuses

- 16h30 Départ de la marche au coin Aberdeen et Wellington
- 17h30 Arrivée à la cafétaria du Collège de Sherbrooke Pavillon 6
- 18h Ouverture et souper chaud
- 19h Activité
- 19h30 Soirée animée (Maudi-a-lisation) Invité-e-s du milieu syndical et communautaire
- 22h Fin de la soirée


Solidarité Populaire Estrie

Solidarité Populaire Estrie : 562-9547

Daniel Lachance CSQ

Jacqueline Hekpazo SPQ

André Leclerc FTQ

Viviane Barbot FFQ

Normand Pépin CSD

Roger Valois CSN

Philippe Duhamel SALAMI



S'abonner c'est
se donner les moyens
de mieux s'informer

Abonnement régulier 15 \$
Institutions, organismes 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$
pour _____ abonnement(s) adressé à :

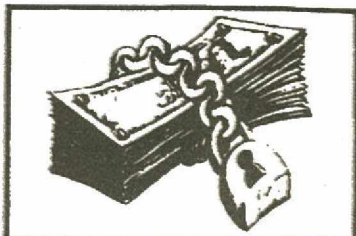
Entrée Libre

187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____



LE FINANCEMENT
DES
GROUPES
POPULAIRES

Recherchons équipiers et équipières

Se joindre à l'équipe d'Entrée Libre
permet de s'impliquer
humainement et socialement.

CONTACTEZ-NOUS : 821-2270